



## probleme divorce et donation

Par **Fredgsxr**, le **18/01/2010 à 18:43**

Bonjour à tous, je suis en instance de divorce depuis avril 2009. Nous nous sommes mariés en septembre 2008 et nous avons acheté une maison en decembre 2008.

Le père de madame lui a fait un don déclaré aux impots de 30 000 euros en novembre 2008. Elle a utilisé cet argent pour financer la maison.

Après vente de la maison en janvier 2010, et perte financière, les 30000 euros n ont pu etre récupéré.

Elle me menace de poursuites si je ne lui donne pas 15000 euros avant le divorce alors qu il faut préciser que c est elle qui est partie un mois après l achat de la maison et ce, en adultère. Je n ai pas voulu tout cela et veut me le faire payer aujourd hui.

Que dois-je faire?